

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du : 26 AVRIL 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY,
M. Paul-Roger GONTARD, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER,
Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL,
Mme Isabelle LABROT, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY,
Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX,
Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE,
Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, M. Cyril BEYNET,
Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE,
M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, M. Thierry VALLEJOS,
Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT,
M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC,
Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE,
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSSEN par M. Paul-Roger GONTARD
M. Fabrice TOCABENS par Mme Martine CLAVEL
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE
M. Julien DE BENITO par Mme Anne-Catherine LEPAGE
M. Kader BELHADJ par Mme Catherine GAY
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE
M. Bernard HOKMAYAN par M. David FOURNIER
Mme Laurence ABEL RODET par Mme Françoise LICHIERE
Mme Kamila BOUHASSANE par M. Thierry VALLEJOS
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
M. Jean-Pierre CERVANTES par M. Mouloud REZOUALI

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2025

8

JEUNESSE : Financement de projets portés par les accueils jeunes des centres sociaux et à destination des jeunes âgés de 16 à 25 ans - Signature d'avenants aux conventions d'objectifs

M. NAHOUM

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Depuis 2014, la Ville d'Avignon a développé une politique de l'offre d'activités et de loisirs à destination notamment des jeunes avignonnais qui leur permet de s'approprier leur quartier et leur ville.

La Ville a souhaité aller plus loin, notamment pour les jeunes habitants les quartiers prioritaires, en proposant aux centres sociaux de développer l'aller-vers et l'accueil adapté des jeunes. Les centres sociaux possèdent en effet une connaissance fine de leur territoire et peuvent mettre en place des actions ciblées, adaptables aux évolutions de situation.

Par délibération, n°25 du 28 septembre 2024, la Ville a donc proposé à chaque centre social du territoire de participer au financement d'actions identifiées et facilement réalisables en direction des jeunes de 16 à 25 ans. Cette participation était de 10 000 € par centre social pour le dernier trimestre 2024.

Le bilan partagé en début d'année a permis de mettre en évidence le travail qualitatif mené par les centres sociaux qui s'est traduit par une implication des jeunes, une remobilisation pour certains, et un suivi plus abouti avec les partenaires.

La Ville entend continuer son soutien sur des projets qui s'inscrivent toujours dans les axes de développement suivants :

- Le renforcement des accompagnements individuels
- L'ouverture sur des horaires décalés
- L'innovation (expérimentation d'une action spécifique)
- Insertion / Emploi / Chantier.

Les centres sociaux ayant déposé un projet construit répondant à un des axes de développement proposé ci-dessus, avec des objectifs précis et quantifiés peuvent bénéficier d'une subvention de 30 000 € pour l'année 2025.

Sont concernés la MPT Monfleury, l'ESC Croix des Oiseaux, le Centre social La Fenêtre, l'Association Sport Loisirs Culturel d'Orel, le CSC L'Espace Pluriel et le CSC L'Espélido.

Il convient d'autoriser l'adoption d'avenants aux conventions d'objectifs afin de permettre le
Étant ici précise que les modalités de versement des subventions sont précisées dans les dits avenants.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu la délibération n°27 du Conseil Municipal du 24 février 2024 portant approbation des conventions d'objectifs passées entre la Ville d'Avignon et les centres sociaux
Vu les projets d'avenants aux conventions d'objectifs de la MPT Monfleury, l'ESC Croix des Oiseaux, le Centre social La Fenêtre, l'Association Sport Loisirs Culturel d'Orel, le CSC L'Espace Pluriel et le CSC L'Espélido

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** au titre de l'exercice 2025, les subventions proposées, pour un total de 180 000 €
- **IMPUTE** ces dépenses au chapitre 65 du budget principal, compte 65-748, fonction 518;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu (e) délégué (e) à signer les avenants correspondants et les documents à intervenir

ADOPTE

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Lilou QUENNESSON

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/04/2025
ACTE PUBLIE LE 30/04/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :